

Le magazine des Industries électriques, électroniques et de communication

ÉLECTROTECH

#15 / NOVEMBRE 2024

MAG



DOSSIER
WORLDSKILLS
Compétition
mondiale
Lyon 2024

ENTRETIEN

Jean Castex
Parrain de l'Équipe de France
des métiers 2024,
ancien Premier ministre



Sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République

ENERj
MEEETING
2025

JOURNÉE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE
DU BÂTIMENT

PARIS
11 FÉVRIER
CARROUSEL
DU LOUVRE

NANTES
9 SEPTEMBRE
CITÉ DES
CONGRÈS

BÂTIR & RÉ•NOVER CAP 2050

enerj-meeting.com



Un partenariat



Ce nouveau numéro d'Electrotech met en avant la formidable aventure des Worldskills qui s'est tenue à Lyon, en septembre. Je suis persuadé que cet événement, unique en son genre, permet en soi de tout raconter sur nos industries. Nos atouts bien sûr, mais également nos faiblesses.

Nous avons pu voir avec fierté les jeunes représentants de l'industrie française, leurs qualités qui sont, sans aucun doute, nos principaux atouts d'aujourd'hui et de demain. Ils ont montré leur ingéniosité, leur créativité, leur engagement dans le travail. Nous pouvons nous sentir fiers du dynamisme et de l'énergie de ces jeunes Français qui ont représenté nos couleurs, mais aussi, de la qualité des formations délivrées par nos écoles et nos universités.

« *C'est avec le monde
que nous nous battons,
pour exporter tous les jours
le savoir-faire français
en matière industrielle* »

Mais ce que les Worldskills nous ont fait toucher du doigt de manière symbolique, c'est la compétition concrète à laquelle, par extension, toute notre industrie est confrontée. C'est avec le monde que nous nous battons chaque jour pour exporter le savoir-faire français en matière industrielle.

Ce qu'ont vécu ces jeunes de la délégation française, c'est ce que vivent tous les jours nos entreprises. Avec à la clé, son lot de médailles, de succès, de



Laurent TARDIF Président de la FIEEC

grandes réussites, mais aussi parfois de désillusions, d'échecs et de pertes.

A l'heure où sont rédigées ces lignes, la France sort d'une crise politique majeure, et un nouveau gouvernement vient d'être nommé, avec un défi à court terme à relever, celui de la dépense publique et de la dette. Ce défi ne doit pourtant pas faire oublier que l'une des réponses globales aux questions économiques, sociales voire budgétaires de notre pays reste la réindustrialisation.

Selon moi, c'est ce message qu'il faut aussi retenir des Worldskills 2024.

Laurent Tardif

**ELECTROTECH mag est édité par la Fédération des Industries Électriques,
Électroniques et de Communication**

17 rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris – www.fieec.fr – Contact : communication@fieec.fr

Directeur de la Publication : Benoît Lavigne, délégué général

Rédaction en chef : Joëlle Monette, Directrice de la Communication

Rédaction : Emmanuelle Legrand, agence Legrand Conseil, contributeurs et partenaires

Dépôt légal : Novembre 2024



La FIEEC rassemble

22 SYNDICATS ADHÉRENTS

ACN
Alliance pour la confiance numériqueacs|el
Alliance Electroniquecédis
Fédération des Distributeurs
d'Équipements et Solutions
Électriques, Génie Climatique & Sanitairesgifam
Le groupement des marques
d'appareils pour la maisonENSEMBLE
ignes
DONNONS VIE
AU BÂTIMENTnum
eum
Engager
le numériqueLE DISPOSITIF MÉDICAL
snitem
Pour faire avancer la santé

SYCIBEL

SYNDICAT DE
L'ÉCLAIRAGESyM SYNDICAT DE LA MESURE
Measurement Association

5 SYNDICATS MEMBRES ASSOCIÉS

Ficam
CINÉMA AUDIOVISUEL MULTIMÉDIASERCE
Les entreprises de la transition
énergétique et numérique

La FIEEC est membre de

orgalim
EUROPE'S TECHNOLOGY INDUSTRIESFRANCE
INDUSTRIEMouvement
des Entreprises
de Francecpme
CONFÉDÉRATION DES PME

p.3 **Édito**

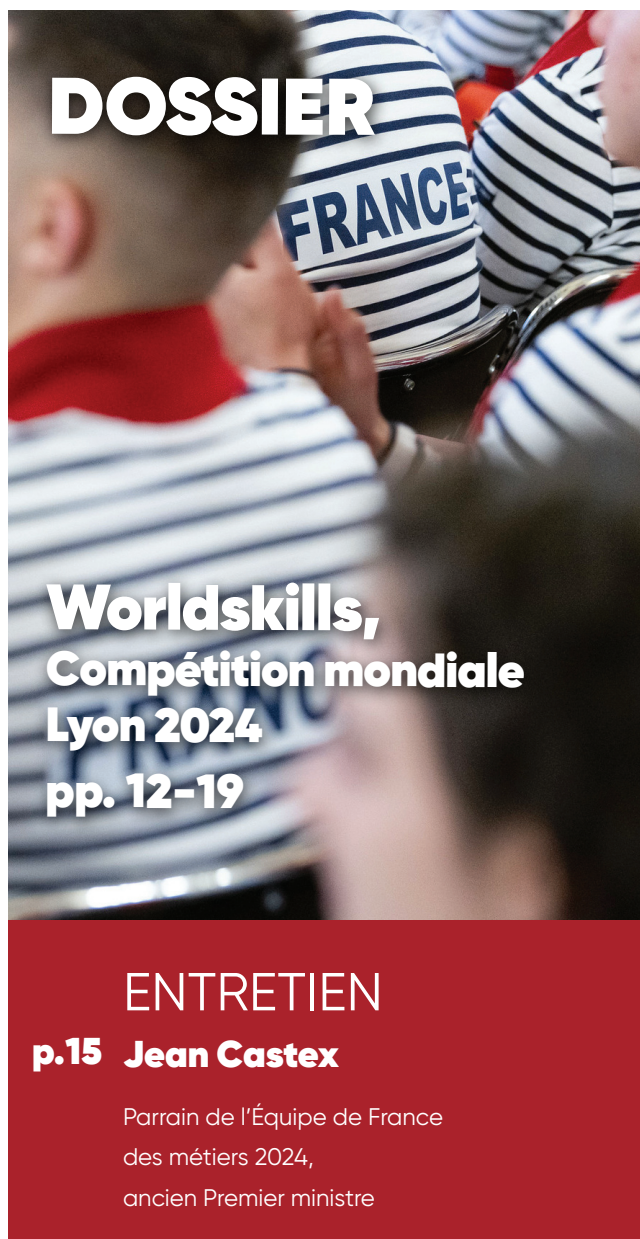
Laurent Tardif
Président de la FIEEC

p.6 **Repères**

La Fédération
Numérique
Bâtiment
Événements Adhérents
RSE
Développement durable
Attractivité
International-Europe
Innovation

p.39 **Carnet**

p.40 **Agenda**



p.11 **NOTE DE CONJONCTURE**
Point de situation
économique

p.20 **INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**
ET ENVIRONNEMENT
L'avis du CESE

RENCONTRES MARQUANTES

L'IA s'invite au colloque
de la FIEEC

Le 4 juillet, à l'issue de son Assemblée générale, la fédération organisait son colloque annuel sur le thème de l'intelligence artificielle (IA) appliquée à l'industrie.

Pour s'interroger et débattre des enjeux liés à cette nouvelle révolution, les experts de notre filière étaient invités à s'exprimer à la fois sur les cas d'usages de l'IA qui sont déjà des réalités et sur la mutation des process industriels qu'elle impose. Les échanges autour de cette nouvelle révolution industrielle ont permis de questionner très concrètement les enjeux d'optimisation des performances industrielles, les stratégies opérationnelles des grandes et des petites entreprises ainsi que le sujet des compétences et des formations qui seront indispensables pour relever le défi.



Côté jardin : une garden party 2024 sous le soleil

Sur les airs des Julian's New Orleans Jazz Friends, la FIEEC a accueilli ses invités au jardin pour poursuivre les échanges. Encore un immense merci à tous les participants (et à la météo !) d'avoir contribué à faire de ces moments conviviaux un succès renouvelé. Chacun, à l'approche de la pause estivale, a pu profiter d'animations festives et gourmandes et d'une très belle fin de journée d'été.



Patrick Martin, président du Medef et Laurent Tardif, président de la FIEEC

RENCONTRES MARQUANTES

Le Comité Électrotechnique Français s'engage pour l'avenir

Le 7 juin, les représentants du Comité Électrotechnique Français (CEF) se sont réunis à Paris. Représentant la France dans les instances de normalisation électrotechnique, tant européennes (CENELEC) qu'internationales (IEC), le CEF joue un rôle majeur dans l'évolution du secteur. Fort de l'engagement de la FIEEC et de ses membres, le Comité se hisse au 2^{ème} rang en termes de présidences et de secrétariats des comités techniques en Europe, et occupe les 3^{ème} et 4^{ème} places au niveau mondial.

Une vision ambitieuse
pour un monde décarboné

Le CEF s'engage pour faciliter l'accès à une électricité durable, accélérer l'électrification des produits et des services, tout en soutenant le développement d'un marché des électrotechnologies respectueux de l'environnement. Pour concrétiser cette ambition, trois grandes priorités guident ses actions : contribuer activement aux travaux de normalisation à l'échelle nationale, européenne et internationale ; renforcer la position de leadership de la France ; améliorer l'efficacité et la durabilité du système de normalisation électrotechnique.



L'excellence récompensée

La forte implication des membres de la FIEEC et de ses syndicats a été particulièrement remarquée lors de la remise des prix : • **Prix André-Marie Ampère** : Ligia Boros (Hager), Thierry Cormenier (Schneider Electric), Ladjji Diakite (Sycabel), Christophe Pfeiffer (Legrand), • **IEC 1906 Award** : Daniel Gonzales et Mario Jardim (Schneider Electric), Hélène Menou (Legrand), Lionel Provost (Prysmian Group), • **Prix émérite du CEF** : Emmanuel Petit, ancien président de la CFPT et suppléant à l'IEC SMB pour sa contribution exceptionnelle à la normalisation électrotechnique.



Prix IEC 1906 Award remis par Jo Cops, président de l'IEC / Ligia BOROS Solution Standardisation Manager chez Hager Group / Emmanuel PETIT (à droite), ancien président de la CFPT, reçoit le prix émérite donné par Gilles NATIVEL à gauche), président du CEF (société ENEDIS)

RENCONTRES MARQUANTES

Nouvelle ère, nouveaux défis : la FIEEC fait sa rentrée politique !

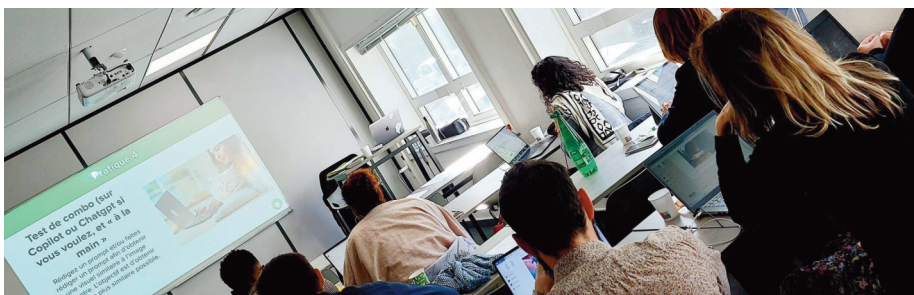
C'est une première à l'initiative de la fédération : le 19 septembre, les professionnels des affaires publiques du réseau de la FIEEC se sont rendus nombreux au Cocktail de rentrée des Affaires Publiques. Organisé dans les salons de l'Espace Hamelin, l'événement placé sous le signe de la convivialité a coïncidé avec les premières rumeurs de constitution du gouvernement Barrier. De quoi alimenter les échanges déjà nourris entre ces experts des politiques publiques !

A la découverte de la Progress Factory



A l'occasion de la finale mondiale de Worldskills (voir dossier page 12) et en partenariat avec l'équipe Compétences et transition numérique du Medef, une délégation composée d'adhérents de la FIEEC s'est rendue à Lyon à la découverte de la Progress Factory qui abrite les 2 écoles du Medef Auvergne Rhône-Alpes. La première, la Nuum Factory, créée en 2018, forme aux métiers du numérique qui recrutent. L'équipe sur place, emmenée par sa directrice générale, Aline Bachian, collabore avec les entreprises du territoire – plus de 450 entreprises partenaires – pour délivrer une pédagogie innovante et atteindre une formation opérationnelle 100% professionnalisante.

Bonus : en 2023 une école de la RSE, la Climate Factory, a également vu le jour, avec pour objectif d'assurer la montée en compétences de chacun face aux défis du climat. Elle propose des enseignements en alternance ou en formation continue sur les enjeux environnementaux pour les entreprises, la gestion des données extra-financières ou encore la finance durable par exemple.



La FIEEC avec la Chemicals Task Force d'Orgalim

Le 26 juin, la FIEEC s'est rendue à Bruxelles, dans les locaux d'Orgalim, pour participer à la rencontre annuelle de la Chemicals Task Force. Les discussions ont porté sur les évolutions législatives majeures concernant les substances chimiques. La Commission européenne était également présente pour aborder le renforcement du rôle de la planification de la substitution, dans le cadre du règlement REACH et des autres politiques liées aux produits chimiques.



LES WEBINAIRES DES EXPERTS DE LA FIEEC

 SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE

Comprendre les mécanismes de diligence raisonnable

Le 12 septembre, France Chimie et la FIEEC ont organisé un webinar portant sur un sujet stratégique pour les entreprises françaises et européennes : « Les mécanismes de diligence raisonnable : liens Maisons-mères / filiales, clause 'No Russia' et risques de contournement ». Ce débat s'inscrit dans le contexte du 14^{ème} paquet de sanctions de l'Union européenne à l'encontre de la Russie, déployé pour renforcer les restrictions d'importation et d'exportation de produits ou de technologies. En complément de la présentation réalisée par France Chimie/FIEEC, l'intervention majeure

de Maître Arnaud Fendler, avocat associé au Cabinet DS Avocats et spécialiste des régulations européennes et internationales, a permis de clarifier les mesures à adopter par les entreprises en matière de conformité dans les contrats commerciaux, et d'identifier les risques juridiques associés au contournement des sanctions.

La note actualisée compilant l'ensemble des sanctions européennes et des contre-mesures russes depuis février 2022 est disponible sur demande à communication@fieec.fr

À VOTRE AGENDA

 WEBINAIRE

COURSE AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Quelles évolutions concrètes pour nos industries ?

La FIEEC, en collaboration avec les autorités françaises, poursuit ses discussions sur l'approvisionnement en matières premières stratégiques pour ses secteurs afin de garantir un accès fiable, diversifié, abordable et durable aux minéraux et métaux critiques.

Dans le prolongement de ces échanges, la fédération organisera le 4 décembre un webinar réservé à ses adhérents au cours duquel Benjamin Gallezot, délégué interministériel aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques, partagera son expertise. Stéphane Bourg, directeur général de l'OFREMI interviendra également à ses côtés.

Au programme de cette rencontre 100% digitale et interactive, la sécurisation des approvisionnements au regard de la multiplication des restrictions commerciales et des ambitions de réindustrialisation du pays ainsi qu'un panorama des obligations qui pèsent aujourd'hui sur les entreprises.

Mercredi 4 décembre**de 9h à 10h30**

Pour vous inscrire, adressez un mail à communication@fieec.fr en précisant le syndicat auquel vous adhérez.

LES MOMENTS FORTS DES PARTENARIATS FIEEC

AI For Industry

Le 17 septembre, pour la deuxième année consécutive, la FIEEC a eu le plaisir de participer au salon « AI For Industry » organisé par Artefact au Palais Brongniart à Paris. Ce rendez-vous est devenu un incontournable pour prendre la mesure de l'importance de l'intelligence artificielle (IA - ou AI en anglais) dans la transformation de l'industrie. Au programme des nombreuses conférences et ateliers qui ont rythmé cette journée, les participants ont pu découvrir les applications révolutionnaires pour le secteur, comprendre l'intérêt de l'IA au service de l'expérience client dans le domaine de la distribution ou encore s'interroger sur la régulation de la gestion et de l'accès aux données industrielles.

Enerj Meeting

Rendez-vous au Carrousel du Louvre le 11 février 2025. Événement de référence dans le secteur du bâtiment et de la construction, Enerj Meeting met l'accent sur l'efficacité énergétique et les transitions environnementales. Plus de 4000 professionnels se rassembleront pour une journée unique dédiée aux décideurs clés du bâtiment.

Les participants y trouveront les dernières innovations en matière de bâtiment bas carbone et d'efficacité énergétique, des conférences de haut niveau animées par des experts, des tables rondes autour des enjeux liés à la transition énergétique dans la construction, ainsi que des ateliers et des moments de networking permettant d'échanger autour des meilleures pratiques et solutions technologiques. Demandez votre invitation adhérent en adressant un mail à communication@fieec.fr



Enerj Meeting, édition 2024

Semaine de l'Industrie



Du 18 au 24 novembre, tout l'écosystème industriel est invité à montrer ses savoir-faire, valoriser ses salariés, parler aux jeunes de leur avenir et leur donner envie d'industrie. Visites d'entreprises, ateliers de démonstration, séances de questions-réponses, webinaires, serious games... Cette semaine donne l'occasion aux collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emploi de découvrir, bien loin des clichés, une autre image de l'industrie : innovante, engagée dans la décarbonation, ancrée dans les territoires ; et qui permet de répondre aux besoins du quotidien.

L'édition 2024 est placée sous le signe des transitions écologique et numérique, avec un focus particulier sur l'innovation et l'emploi industriel de demain. Grâce à une remarquable mobilisation collective, l'édition 2023 avait rassemblé, sur tous les territoires, plus de 2,2 millions de participants autour de 5 500 événements ludiques et pédagogiques

NOTE DE CONJONCTURE

Une économie au ralenti et une hausse des charges obligatoires

L'activité économique mondiale poursuit son ralentissement et l'inflation maîtrisée autorise des baisses de taux d'intérêt. Mais les relations économiques internationales se sont tendues et elles pourraient remodeler la carte mondiale des approvisionnements et de la production, à des conditions plus coûteuses que lors de la décennie pré-Covid.

Aux États-Unis, la résilience de la demande au 1er semestre conforte la perspective d'un « atterrissage en douceur » de la croissance, même si des risques financiers et politiques entourent ce scénario plutôt favorable. En Chine, qu'elle atteigne ou non les 5 % attendus en 2024, la croissance, basée sur la subvention de la production industrielle, la réduction des importations et la stimulation des exportations, ne profitera pas au reste du monde.

La zone euro affiche une croissance modeste qui devrait peu accélérer en 2025. L'amélioration des revenus réels des ménages s'accompagne d'une amélioration timide de leur consommation et de taux d'épargne élevés. La croissance de l'Allemagne reste aux abonnés absents, aucune reprise ne s'y dessinant, ni sur le front de la demande interne ni sur celui des exportations.

En France, l'objectif gouvernemental d'une croissance à 1 % sera légèrement dépassé en 2024, avec la stagnation de la demande interne privée qui ne connaîtrait qu'un lent redressement en 2025.

Pour l'industrie française et mondiale, le risque de surcapacité est réel. Les taux d'utilisation des capacités sont faibles et en baisse, en particulier en Chine et en Europe, alors que la consommation des ménages ne se redresse pas et que les industriels asiatiques ont engrangé des gains de compétitivité-prix significatifs.


Dans ce contexte de croissance molle et de réindustrialisation à peine amorcée, la fiscalité de production et les charges obligatoires non fiscales va à nouveau augmenter pour l'industrie entre 2024 et 2027.

Dans une étude réalisée pour France Industrie, Rexecode estime que la fiscalité de production a baissé pour l'industrie de -5,7 milliards d'euros entre 2017 et 2024, entre baisse des impôts de production et des cotisations employeurs, et hausse limitée des fiscalités énergétique et écologique et de l'impôt sur les sociétés. Cette baisse de la fiscalité a cependant été réduite par la hausse de +2 Md€ des charges obligatoires non fiscales, via les quotas carbone restitués par l'industrie et les écocontributions versées aux filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP). Les prélèvements ne seraient donc plus en baisse que de -3,7 Md € entre 2017 et 2024.

Mais en se projetant jusqu'à 2027, les mesures engagées avant le Gouvernement Barnier devaient déjà conduire à une hausse des prélèvements de production de +2,5 Md€ par rapport à 2024, neutralisant en grande partie les baisses obtenues depuis 2017. Et ces prélèvements sur l'industrie risquent même d'augmenter jusqu'à +4,2 Md€ si les écocontributions versées aux REP montent à 7 Md€ en 2029 comme estimé par la Mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'évaluation de la loi AGEC.

WORLDSKILLS, COMPÉTITION MONDIALE LYON 2024

La France, 3^e nation mondiale !



Pendant quatre jours d'intense compétition, l'élite des jeunes professionnels s'est retrouvée sur la scène mondiale lors de la prestigieuse compétition WorldSkills. L'Équipe de France a réussi l'exploit de se hisser parmi les trois meilleures nations, confirmant une fois de plus son savoir-faire et sa détermination ! Du 10 au 15 septembre, le stade lyonnais a vibré au rythme des épreuves spectaculaires qui ont réuni plus de 1 500 jeunes, âgés de moins de 23 ans, venus de 65 pays. Dans cette arène où 62 métiers étaient en compétition, les meilleurs d'entre eux se sont affrontés dans des disciplines variées, sous les yeux de 160 000 spectateurs venus admirer ces futurs champions.

37 médailles pour l'Équipe de France

Parmi les disciplines phares, les métiers de l'électrotechnique ont tenu une place de choix. Production industrielle, maintenance, installation électrique, robotique ou encore câblage de réseaux Très Haut Débit, toutes ces spécialités ont brillé sous les projecteurs. Et ce n'est pas un hasard si nos représentants tricolores se sont illustrés avec éclat, remportant pas moins de 37 médailles au total, dont 6 en or, 4 en argent et 3 en bronze, ainsi que 24 médailles d'excellence.

Un tremplin pour l'avenir des métiers techniques



En partenariat avec le Mouvement des Entreprises de France (Medef), la FIEEC était aux premières loges pour assister à ce rendez-vous inédit, rencontrer ces jeunes talents et échanger avec les entreprises de son réseau. Cet événement unique a mis en lumière les dizaines de métiers et savoir-faire des industries de l'électrotechnique, trop souvent méconnus bien qu'indispensables. Et plus largement, il a mis sur le

devant de la scène le rôle majeur de la formation professionnelle, en soulignant les besoins en compétences de ces secteurs en tension et l'importance de renforcer l'attractivité de ces filières. Au-delà des épreuves, des échanges passionnants ont par ailleurs animé le débat autour de l'orientation des jeunes vers ces métiers techniques, de l'innovation ou encore de la féminisation de ces industries.

Un message d'espoir et de passion



Ce que l'on retiendra de cette édition, c'est évidemment l'énergie et la détermination de ces champions, mais également leur engagement pour le travail bien fait. Grâce au soutien d'experts et d'entreprises partenaires, ces professionnels ont incarné un message d'espoir, de persévérance et de fierté pour toute une nation. L'Olympiade des Métiers, ce n'est pas seulement une compétition, c'est un hommage aux talents de demain, à l'excellence des savoir-faire et à l'esprit de dépassement. Bravo encore à nos champions tricolores pour leurs performances inspirantes, et à nos industries partenaires pour leur implication !

À VOTRE AGENDA

Nous donnons rendez-vous aux professionnels de nos secteurs en octobre 2025 à la Finale Nationale Worldskills, qui se déroulera dans la région Sud. Cet événement sera une étape déterminante pour se préparer à la Compétition Mondiale à Shanghai, prévue en septembre 2026. Nous comptons sur vous !

ENTRETIEN

Jean Castex

Parrain de l'Équipe de France des métiers 2024 et ancien Premier ministre

Vous avez évoqué votre fierté de rejoindre ce mouvement "extraordinaire". Quelles sont les principales valeurs véhiculées par les compétitrices et compétiteurs de WorldSkills ?

Ce fut pour moi un immense honneur et une grande joie d'avoir été choisi comme le parrain de l'équipe de France des métiers WorldSkills. Cela m'a donné le privilège d'accompagner un collectif exceptionnel de 63 compétitrices et compétiteurs, ainsi que leurs experts, tous enthousiastes et fiers de promouvoir leurs savoir-faire. Leur passion était visible, chacun cherchant à s'accomplir à travers son métier, inspirant sans aucun doute de nombreux jeunes à suivre leurs voies. Ils incarnent à merveille l'idée que, grâce au travail, à la volonté et à la ténacité, l'excellence est à la portée de tous. Ces jeunes sont également animés d'un profond esprit d'entraide, comme en attestent les périodes de préparation et de compétition, où chaque équipe a su développer un véritable esprit de corps.

Comment cette compétition de métiers peut-elle transformer la perception des métiers de la mobilité, de la maintenance, de l'électronique ou encore du numérique ?

« Attirer les talents n'est qu'une première étape. Leur fidélisation et le développement de leurs compétences sont tout aussi essentiels. »

La compétition WorldSkills a offert une exposition exceptionnelle, en permettant à de nombreux jeunes de découvrir de manière originale des métiers qu'ils connaissaient peu ou mal. Les compétitions en donnent en effet une vision différente, ce qui permet à la fois



d'apprécier leur réalité et d'en découvrir les richesses. Cette influence sur les collégiens et lycéens est d'autant plus forte que l'écart d'âge avec les compétiteurs est faible, ce qui donne envie de s'identifier et d'en faire des modèles à suivre. Je suis convaincu que ces compétitions mériteraient d'être mieux connues des jeunes générations afin qu'elles puissent se projeter dans ces métiers porteurs d'avenir.

En tant que PDG de la RATP, quelles actions menez-vous pour attirer les jeunes générations vers les métiers et carrières du Groupe ?

En tant qu'acteur majeur de l'emploi en Île-de-France, et parmi les premiers recruteurs en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, le groupe RATP a la responsabilité d'attirer les jeunes talents pour répondre à l'exigence de ses services. Nous avons pris ce défi à bras-le-corps en lançant régulièrement des campagnes de communication autour de nos métiers, et en organisant des sessions de job dating pour les

« Nous devons soutenir et encourager toutes les jeunes femmes prêtes à s'engager dans ces filières ! »

postes les plus en tension. Nous travaillons main dans la main avec les acteurs nationaux et locaux de l'emploi, ainsi que les établissements éducatifs. Toutefois, attirer les talents n'est qu'une première étape. Leur fidélisation et le développement de leurs compétences sont tout aussi essentiels. Notre engagement va plus loin : nous investissons activement dans la formation continue de nos agents, comme en atteste la signature récente de deux accords avec les partenaires sociaux qui renforce cette volonté de soutenir la montée en compétences au sein du groupe.

Les jeunes femmes restent sous-représentées dans ces métiers techniques pourtant essentiels pour relever les défis écologiques et énergétiques. Comment inverser cette tendance rapidement ?

Attirer les jeunes femmes vers ces métiers est un enjeu crucial. Pour qu'elles puissent s'y projeter, il faut leur montrer des modèles inspirants. Et les championnes des WorldSkills, en tant qu'ambassadrices, peuvent précisément jouer un rôle clé en incarnant cette réussite. Il est donc indispensable d'accroître la participation féminine aux compétitions territoriales organisées par WorldSkills pour véritablement briser ces barrières. La féminisation de ces métiers est un défi immense à relever collectivement, et en particulier pour un groupe comme la RATP. Nous devons donc soutenir et encourager avec force toutes les jeunes femmes prêtes à s'engager dans ces filières !

« Une dynamique est née autour de la fierté des métiers ! »



La clôture de la Compétition mondiale WorldSkills Lyon 2024 marque un tournant décisif pour notre pays, et cet événement historique a réhabilité les filières professionnelles qui ont retrouvé leurs lettres de noblesse. Ce n'est qu'une première étape, mais quelle étape ! En montant sur le podium des meilleures nations, la France frappe un grand coup pour revendiquer l'excellence des savoir-faire de notre jeunesse.

Grâce à l'engagement opiniâtre des compétiteurs, des experts, des équipes d'encadrement et de nos partenaires, dont l'État et les organisations professionnelles, voilà que la formation professionnelle, les métiers techniques et technologiques gagnent en prestige, synonyme de réussite, de performance et de reconnaissance. La dynamique est lancée, nous allons l'amplifier !

Avec 160.000 visiteurs, dont 61.000 scolaires, l'événement a suscité un réel engouement amplifié par la plateforme Mission future, qui a permis à de nombreux élèves de suivre la compétition. Nous poursuivrons sur cette lancée jusqu'à la Compétition nationale d'octobre 2025 dans la région Sud, où nos jeunes compétitrices et compétiteurs continueront de défendre leur métier, source de fierté et d'excellence !

Florence Poivey, présidente de WorldSkills France

L'ÉQUIPE DE FRANCE DES MÉTIERS 2024 1,2,3... Podium !



63

compétiteurs portant le maillot tricolore



54

métiers représentés, dont 18 dans l'industrie électrotechnologique



11

régions représentées



54

experts mondiaux



37

médailles remportées, y compris dans la filière électrotechnique

PANORAMA DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE ÉLECTROTECHNOLOGIQUE

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Câblage des réseaux très haut débit
Solutions logicielles en entreprise
Administration des systèmes et des réseaux
Cloud Computing
Cyber Sécurité

CONSTRUCTION ET TECHNOLOGIE DU BÂTIMENT

Installation électrique
Réfrigération technique
Construction digitale

TECHNOLOGIE DE FABRICATION ET INGÉNIERIE

Maintenance industrielle
Production industrielle
Mécatronique
Électronique
Robotique mobile
Industry 4.0
Fabrication additive
Intégration robotique
Contrôle industriel
Énergies renouvelables

Retrouvez l'intégralité des métiers en compétition sur : www.worldskills2024.com

PORTRAITS DE CHAMPIONS DE L'INDUSTRIE

• INDUSTRIE 4.0

L'industrie 4.0 ou industrie du futur est le résultat de l'intégration des technologies du numérique dans l'appareil de production industrielle dans le monde industriel : programmation, réalité augmentée, réalité virtuelle, interprétation des données, etc.

Hugo MARQUEZ**Médaille d'excellence**

22 ans – Auvergne-Rhône-Alpes

Entreprise actuelle :
MGA Technologies

« Je souhaite montrer l'exemple auprès des jeunes issus des filières professionnelles »

Lazhar BENCHELLOUG**Médaille d'excellence**

22 ans – Auvergne-Rhône-Alpes

Entreprise actuelle :
Groupe Plastivaloire

« Je suis passionné par mon métier, qui contribuera à rajeunir l'industrie ! »

• ROBOTIQUE MOBILE

L'épreuve consiste à analyser un cahier des charges, à concevoir puis réaliser un prototype de robot à l'aide de pièces détachées mécaniques, électriques et de différents capteurs, afin qu'il puisse effectuer la tâche demandée en totale autonomie.

Ilyas CHRAIBI**Médaille Best of nation**

18 ans – Nouvelle-Aquitaine



« Depuis tout jeune, je suis curieux et j'aime réparer les objets, bricoler et comprendre comment les appareils fonctionnent »

Traïan BEAUJARD**Médaille Best of nation**

20 ans – Nouvelle-Aquitaine



« Au lycée déjà, je passais mon temps à créer des jeux vidéos pour les téléphones mobiles, et j'ai gardé cet intérêt pour la programmation tout au long de mes études »

• CÂBLAGE DE RÉSEAUX TRÈS HAUT DÉBIT

L'épreuve consiste à effectuer l'installation d'une liaison optique FTTH complète, du fournisseur d'accès internet jusqu'au logement. Cela consiste à réaliser la connexion du Noeud de Raccordement Optique (NRO) jusqu'à l'abonné, le câblage des fibres dans les boîtiers et le câblage cuivre en respectant les différentes étapes (câblage réseau opérateur, câblage immeuble et logement fibre/cuivre, certification des connexions, paramétrages et maintenance).

Youva ZEMMOURA**Médaille d'excellence**

23 ans – Hauts-de-France

Entreprise actuelle :
Digitech Télécoms

« Voir tous ces jeunes qui courent derrière la perfection, donnent tout ce qu'ils ont, c'est juste magnifique ! »

NOS ADHÉRENTS A WORLDSKILLS Ils s'engagent sur le terrain

**L'industrie française est confrontée
à une pénurie de talents sans précédent :**

+ 200 000 postes vacants

Un frein pour une transition digitale et écologique réussie

30 % de femmes seulement

Un vivier considérable de compétences manquant à nos industries

Des carrières d'avenir passionnantes à forte dimension technologique
peu connues des jeunes

C'est pourquoi les syndicats et entreprises de notre réseau se mobilisent avec énergie pour dynamiser l'attractivité des métiers et promouvoir la formation professionnelle. En s'impliquant aux côtés de WorldSkills, nos industries mettent en avant leur expertise technique avec générosité, s'engagent résolument pour l'avenir de la jeunesse et affichent une vision audacieuse pour l'avenir !

Legrand soutient la compétition WorldSkills en France depuis de nombreuses années dans les métiers de l'installation électrique, et maintenant depuis 4 ans dans le métier du câblage des réseaux très haut débit.

En tant que partenaire Gold de la compétition Lyon 2024, le groupe est fier d'avoir contribué à la réussite de l'évènement et plus particulièrement aux succès de Mathys Delanoë, médaille de bronze en Installation électrique, et de Youva Zemmoura, médaille d'excellence dans le câblage des réseaux très haut débit (voir page précédente). Legrand les accompagne depuis le début de leur aventure WorldSkills, illustrant ainsi son engagement à soutenir les jeunes talents.

« Nous nous engageons activement à soutenir l'éducation et l'emploi dans les filières électrique et numérique. Et je suis convaincu que chaque acteur de notre filière a un rôle à jouer pour attirer, former et soutenir les professionnels dont nous avons cruellement besoin. »

Benoît Coquart, directeur général de Legrand.



Photos : Mathys Delanoë, médaillé Installation électrique, avec son coach
/ Stand Legrand - Animation de câblage électrique pour les visiteurs

Samsung, est aux côtés de WorldSkills depuis plus de 15 ans, et soutient avec enthousiasme le développement des métiers d'excellence et des industries d'avenir. Leader mondial des technologies, le Groupe partage pleinement les valeurs d'innovation, de dépassement et d'engagement portées par les 1400 compétiteurs, venus du monde entier, qui élèvent leurs métiers au rang de performance olympique ! Avec un soutien financier et la fourniture de matériel high-tech, Samsung réaffirme son engagement au service des compétences de pointe.

Son credo ? Soutenir les meilleurs talents pour transformer les défis mondiaux en opportunités, et permettre à chaque nation de croître et de prospérer.

En tant que « Global Industry Partner » de WorldSkills International depuis 2011 et sponsor Gold de WorldSkills Lyon, **Siemens** a mis à disposition son expertise et ses équipements pour soutenir 9 compétitions dont le contrôle industriel, la fabrication additive, l'industrie 4.0 et les énergies renouvelables. Le développement des compétences des jeunes est crucial pour l'avenir de nos professions et c'est une grande fierté de voir les jeunes se confronter à l'excellence internationale consacrant 4 ans de leur temps pour atteindre un fort niveau de technicité.

De plus en plus de centres professionnels s'équipent avec des solutions d'automatisation Siemens, qu'elles soient matérielles ou logicielles, contribuant à améliorer la qualité de la formation professionnelle et diffusant les meilleures pratiques et méthodologies.

« J'adresse un grand bravo à tous les jeunes qui s'investissent avec passion et font progresser leur domaine d'expertise. Femmes et hommes de talent, l'industrie vous attend ! Rejoignez ce secteur en pleine transformation, au cœur de l'innovation, de la compétitivité et de la transition énergétique de la France et de l'Europe. »

Doris Birkhofer, CEO Siemens France



Photo : Discours de Chan Shik WON, Secrétaire Général de Samsung Skills



Photos : Stand Siemens / Doris Birkhofer, CEO Siemens France



Le SERCE, syndicat de la FIEEC, était présent au Village des Métiers !

Dans le cadre des WorldSkills 2024, le SERCE était présent au Village des Métiers, place Bellecour en partenariat avec la FNTP, le Cluster Lumière, le Campus Lumière et le Lycée Professionnel Jacques de Flesselles. Les adhérents du SERCE ont présenté une animation ludique sur la thématique de l'éclairage public et ont pu faire découvrir les nombreux métiers proposés par les entreprises de la transition énergétique et numérique !

Photo : Le SERCE au Village des Métiers - Worldskills 2024

AVIS DU CESE

Quels impacts de l'intelligence artificielle sur l'environnement ?

En février, le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) s'est saisi d'une thématique d'intérêt pour l'ensemble du monde économique, et en particulier les industries électriques et électroniques : l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur l'environnement. Aux côtés du CESE, et du rapporteur de cet avis Gilles Vermot-Desroches, la FIEEC s'est immédiatement mobilisée. Elle a rappelé que s'il est nécessaire de percevoir l'IA sous l'angle de son propre impact environnemental, il est tout aussi essentiel de reconnaître la contribution de cette technologie à la transition écologique.



L'avis rendu par le CESE a certes reconnu l'impact de l'IA, notamment en matière de consommation électrique, mais a également mis en lumière son rôle déterminant dans l'atteinte de nos objectifs environnementaux. L'intelligence artificielle peut en effet contribuer, de manière directe et indirecte, à réduire notre empreinte écologique. Certains systèmes

d'IA (SIA) sont spécifiquement conçus pour répondre à des objectifs environnementaux, comme ceux qui permettent de mesurer et de gérer la qualité de l'air. D'autres, en revanche, servent à améliorer l'efficacité énergétique, notamment dans des secteurs stratégiques pour la transition écologique tels que le bâtiment, en optimisant l'usage des ressources.

Le CESE a formulé neuf préconisations dans son rapport, parmi lesquelles plusieurs actions clés. D'abord, il est essentiel que les acteurs de la formation initiale et continue veillent à intégrer dans leurs programmes de formation les exigences d'écoconception et d'usage frugal pour les développements et algorithmes d'IA. Ensuite, pour garantir la fiabilité des systèmes et permettre la collecte ainsi que la mutualisation des données utilisées par les IA, il faut viser l'interopérabilité des systèmes mis en place par les opérateurs, dans le respect de la réglementation sur les données. Par ailleurs, la responsabilisation des usagers est cruciale. Cela pourrait passer par des campagnes d'information, à la fois générales et spécifiques, sur l'empreinte environnementale des IA tout en garantissant aux utilisateurs la possibilité de désactiver certaines fonctionnalités IA et de limiter la collecte de données sur leurs applications. Enfin, lors de l'implantation de centres de données (data centers), il est recommandé d'intégrer dès le départ l'usage du système européen de notation de durabilité ainsi que le principe de récupération de la chaleur fatale générée.

L'objectif est, à présent, de trouver collectivement les solutions qui permettront de réduire l'empreinte environnementale de l'IA tout en continuant de la mobiliser efficacement au service de la transition écologique.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du rapport sur le [site du CESE](#).



ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE

Investissements directs étrangers : rattrapez-les tous !

Chaque année, la publication désormais très scrutée du baromètre d'attractivité de la France du cabinet EY, inaugure une séquence médiatique qui se conclut en grande pompe par le sommet Choose France à Versailles.

La France en tête, mais l'Europe en difficulté : un signal d'alerte

Si, pour la cinquième année consécutive, la France peut se féliciter de surpasser ses voisins avec 1 194 projets d'implantation recensés par le baromètre (contre 985 pour le Royaume-Uni et 733 pour l'Allemagne), les mauvaises performances du continent européen pris dans son ensemble constituent un motif de vigilance renforcée. En effet, les projets d'investissements directs étrangers en Europe ont chuté de 20 % en 2023, au moment même où ils ont progressé de 2 % aux États-Unis et de 8 % en Chine.

Ainsi, pour conjurer le spectre d'un déclin économique, la France ne peut plus se contenter d'un premier rang continental mais doit réitérer avec patience et constance le message d'ouverture au monde exprimé par Choose France.

Stabiliser la fiscalité pour renforcer l'innovation

L'AFNUM défend la mise en œuvre d'une politique de modération normative et de préservation des dispositions fiscales conçues pour attirer les activités les plus innovantes. Le maintien en l'état du crédit d'impôt recherche représente un point d'attention majeur, alors que s'ouvre un automne budgétaire particulièrement périlleux, avec la recherche d'au moins 20 milliards d'euros d'économies par les pouvoirs publics.



L'AFNUM se mobilise pour relayer cette demande de stabilité auprès des décideurs, notamment en partant à la rencontre des députés de la nouvelle législature. Elle peut pour cela s'appuyer sur les bonnes nouvelles apportées par ses adhérents et notamment : IBM dont le Centre d'innovation pour l'intelligence artificielle de Paris-Saclay, inauguré en 2021, va recruter 50 ingénieurs et chercheurs d'ici l'année prochaine et investir 45 millions d'euros pour développer le quantique ; Microsoft, qui a annoncé quatre milliards d'euros d'investissements consacrés aux infrastructures cloud, à l'intelligence artificielle de pointe et à l'ouverture d'un nouveau data center dans la région de Mulhouse.

L'étroite collaboration des entreprises et du monde de la recherche, soutenue par un terrain fiscal et normatif adéquat et stable, tend ainsi à créer des écosystèmes vertueux susceptibles d'engager toute l'économie française dans une dynamique de croissance durable.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



L'été dernier, le domaine des équipements numériques a accueilli la bonne nouvelle du 58^{ème} arrêté pris dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE), avec deux décisions importantes pour la filière.

Bonne nouvelle à quelques mois de l'entrée en vigueur du décret BACS

La fiche *BAT-TH-116* (aussi appelée fiche GTB) devait « s'éteindre » à l'entrée en vigueur du décret BACS au 1er janvier 2025, sans réelle justification à cette « date limite ».



La suppression de cette échéance permet donc aux porteurs de projets publics et privés de pousser un « ouf » de soulagement : les solutions de GTB performantes de classe A ou B proposées par les adhérents du GIMELEC continueront à être soutenues par le mécanisme des CEE.

Mieux accompagner et encadrer le développement des data centers

Depuis 2 ans, le GIMELEC et ses adhérents ont travaillé à la construction d'une fiche consacrée aux alimentations sans interruption performantes (ASI, ou *Uninterruptible Power Supply – UPS* en anglais). En effet, dans le cadre d'une croissance continue des data centers - en nombre et en taille - il est essentiel d'accélérer le déploiement des meilleures solutions d'efficacité énergétique.

En plaçant le seuil d'éligibilité à 98% de rendement, cette fiche - référencée *BAT-EQ-135* - valorise les offres technologiques les plus performantes auprès des centres de données neufs et existants.



PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Demandez votre carte d'identité environnementale !

ENSEMBLE
ignes
DONNONS VIE
AU BÂTIMENT

Après la publication de son premier PEP collectif : « *Moteurs tubulaires pour les volets roulants et les stores enroulables* » en mars 2024, IGNES a publié deux nouveaux PEP collectifs dédiés au réseau numérique du bâtiment : « *Prise Ethernet RJ 45* » et « *Tableau de communication équipé* » en collaboration avec les industriels ABB, CASANOVA (CAE GROUPE), DECELECT, HAGER, LEGRAND, OMELCOM, et SCHNEIDER ELECTRIC.

A destination des bureaux d'études, maîtres d'œuvres et maîtrise d'ouvrage, les PEP collectifs IGNES explicitent l'impact environnemental d'une prise Ethernet RJ 45 et d'un tableau de communication équipé. Cette donnée revêt une importance capitale dans l'évaluation de l'empreinte carbone à l'échelle de l'installation électrique et du bâtiment, qu'il s'agisse d'une maison individuelle, d'un logement collectif ou d'un bâtiment tertiaire, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de la Réglementation Environnementale 2020.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : pep-ecopassport.org

Un PEP, c'est quoi?

Le Profil Environnemental Produit (PEP) est la **carte d'identité environnementale** d'un équipement électrique et électronique ou de génie climatique, basé sur les résultats de son **Analyse du Cycle de Vie** (selon les normes ISO 14040, 14044 et 14025) et vérifié par un opérateur habilité indépendant.

Le PEP prend en compte l'ensemble du cycle de vie du produit, de l'extraction des matières premières à sa fin de vie, sans oublier les transports, la mise en œuvre et l'usage même de l'équipement. Le PEP constitue ainsi un outil multicritère majeur permettant d'aider les professionnels dans leurs choix pour rendre un bâtiment plus durable, avec des impacts limités sur l'environnement.

CONFORT D'ÉTÉ

Seul 1 logement sur 10 est adapté aux fortes chaleurs

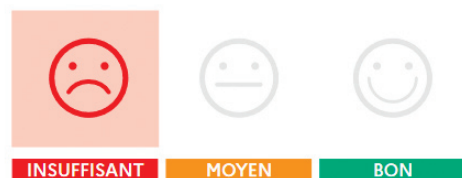
ENSEMBLE
ignes
DONNONS VIE
AU BÂTIMENT

Le 22 août, IGNES a dévoilé une étude inédite sur l'indicateur « confort d'été » intégré au Diagnostic de Performance énergétique (DPE) dans le sillage du rapport de la Fondation Abbé Pierre alertant sur la précarité énergétique estivale. Réalisée par le cabinet Pouget Consultants, cette étude a analysé pour près de 5 millions de DPE enregistrés depuis juillet 2021 dans la base de données de l'ADEME.

L'indicateur « confort d'été » :
une minorité de logements adaptés

Représenté sous la forme d'un «smiley», l'indicateur

Confort d'été (hors climatisation)*



« confort d'été » du DPE évalue le niveau d'adaptation du logement face aux fortes chaleurs. Il repose sur cinq critères : protection solaire extérieure, isolation de la toiture, inertie thermique, caractère traversant et équipement en brasseur d'air. L'étude montre que seulement 10% des logements analysés sont

suffisamment adaptés aux fortes chaleurs. Près de la moitié sont classés « insuffisants », du fait principalement de l'insuffisance de protections solaires extérieures (1 sur 2). Seulement 5% des logements sont équipés d'un brasseur d'air.

Un logement performant ne garantit pas le confort d'été

Fait marquant, l'étude met en lumière qu'un logement performant énergétiquement ne garantit pas systématiquement un confort d'été adéquat. Ainsi, 31% des logements classés A sont jugés « insuffisants » au regard du confort d'été, et seuls 10% atteignent le niveau « bon ».

Des améliorations nécessaires pour l'ériger en indicateur de référence

L'étude révèle un taux d'erreur de 26% dans la notation des logements, lié à la mauvaise application des règles de calcul de l'indicateur. Elle met également en évidence une surreprésentation des logements avec un indicateur

« insuffisant » en zone rurale, pourtant moins exposées aux risques de surchauffe, du fait que l'indicateur ne tient pas compte de leur localisation (climat local, environnement proche, etc.). De plus, l'absence de prise en compte de la performance des équipements et des matériaux de construction contraste avec la manière dont sont traitées les informations pour le calcul de la classe énergétique. « L'adaptation massive des logements commence par la capacité à donner une information permettant à tout un chacun de comprendre la qualité de son logement au regard du confort d'été. L'indicateur « confort d'été » du DPE pourrait constituer cet outil emblématique grand public. Nous appelons les pouvoirs publics à réunir au plus vite les professionnels du secteur pour travailler à son amélioration » déclare Anne-Sophie Perrissin-Fabert, déléguée générale d'IGNES.

Retrouvez le communiqué de presse et l'étude « Analyse de la base de données DPE au regard du confort d'été passif » sur le site : ignes.fr

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

La norme NF C 15-100 fait peau neuve

ENSEMBLE
ignes
DONNONS VIE
AU BÂTIMENT

La nouvelle édition NF C 15-100 sur les installations électriques à basse tension a été publiée en août 2024. Entièrement revue sous l'égide de la Commission AFNOR U 15, elle se décline désormais sous la forme d'une série de 21 normes (une norme mère fixant les exigences générales puis des normes thématiques pour couvrir les installations particulières, parmi lesquelles les infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou les piscines). Cette nouvelle série est applicable dès sa publication et remplace la norme de décembre 2002 et ses amendements A1 à A5.



Les grandes évolutions :

Recommandations d'installation de protecteurs d'arcs pour la protection contre les arcs électriques dangereux.

Intégration des Euroclasses pour les câbles et conducteurs isolés.

Une norme dédiée aux infrastructures de recharge pour véhicule électrique (NF C 15-100-7-722).

Protection contre les surtensions d'origine atmosphérique : statu quo pour les bâtiments d'habitation ; renforcement pour les bâtiments tertiaires et industriels.

Une norme dédiée à l'efficacité énergétique de l'installation électrique (NF C 15-100-8-1).

Un nouveau type de différentiel : le DDR de type F pour les circuits alimentant des équipements avec variateur de vitesse monophasé.

Une norme dédiée aux réseaux numériques résidentiels (NF C 15-100-11).

RÉGLEMENTATION SÉCURITÉ Les câbles au cœur des nouvelles règles incendie

SYCIBEL

Le 23 mai, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer a publié un arrêté modifiant les règles de sécurité incendie pour les Établissements Recevant du Public (ERP) et les Immeubles de Grande Hauteur (IGH). Ces nouvelles règles concernent principalement les câbles utilisés dans ces bâtiments.

Quels sont les changements ?

Les autorités ont décidé de simplifier la réglementation en limitant le nombre de catégories de câbles à deux classes de réaction au feu, contre 183 auparavant. Ces classes visent à renforcer la sécurité contre les risques d'incendie en limitant notamment la propagation des flammes, ainsi que les émissions de fumées toxiques et opaques :

• **Classe Cca-s2,d2,a2** : Elle s'applique à la majorité des situations, y compris l'ensemble des ERP, pour répondre aux besoins de sécurité incendie standards.

• **Classe B2ca-s1a,d1,a1** : Cette classe plus stricte est requise pour les gares souterraines et les parties souterraines des gares mixtes, en raison des risques accrus pour le public en cas d'incendie. Elle est également obligatoire pour les câbles installés dans les tunnels.

Quand cela sera-t-il appliqué ?

Ces nouvelles exigences entreront en vigueur le 23 mai 2025. À compter de cette date, les câbles installés dans les ERP et IGH devront impérativement respecter ces deux catégories de réaction au feu.

Comprendre les classes de performance

C_{ca}-s2,d2,a2

Classe de performance au feu
Dégagement de chaleur et propagation verticale de la flamme. Il y a 7 classes F_{ca}, E_{ca}, D_{ca}, B2_{ca}, B1_{ca}, A_{ca}, F_{ca} étant la plus mauvaise et A_{ca} la meilleure.

Quantité de fumées produites.
De 3 le moins bon à 1 le meilleur.

Quantité et durée des gouttelettes générées. De 2 le moins bon à 0 le meilleur.

Acidité des fumées.
De 3 le moins bon à 0 le meilleur.

Classements complémentaires



MANIFESTE

Les professionnels de l'ascenseur présentent 10 propositions inédites

Imaginez une ville sans ascenseurs. Des immeubles aux étages inaccessibles, une vie quotidienne rythmée par des obstacles infranchissables... L'ascenseur, bien plus qu'un simple moyen de transport vertical, est un élément essentiel de nos sociétés modernes, un pilier au cœur de l'organisation de nos activités. Dans un monde en pleine mutation, l'ascenseur se révèle un allié précieux pour répondre aux défis démographiques et écologiques.

Viellissement de la population, croissance urbaine, densification des mégapoles : l'ascenseur permet de garantir une mobilité inclusive, équitable et durable. Pour les personnes à mobilité réduite, les seniors, les familles avec poussettes, l'ascenseur est synonyme d'autonomie, de liberté et de vivre-ensemble. Il permet à chacun de participer à la vie active et de profiter pleinement de son environnement, favorisant ainsi l'inclusion sociale.

Des acteurs engagés dans la transition écologique

Alors que la crise climatique exige des solutions immédiates, les ascenseurs se révèlent être des alliés précieux dans notre lutte pour un avenir plus durable. En permettant la construction de bâtiments en hauteur, ils contribuent à maximiser l'utilisation de l'espace au sol dans les zones urbaines densément peuplées. En favorisant l'efficacité énergétique des bâtiments, ils participent à la réduction de notre empreinte carbone et à la création d'environnements urbains plus écologiques.

Grâce à des technologies de pointe, l'ascenseur devient plus intelligent, plus performant et plus respectueux de l'environnement. Récupération d'énergie, matériaux durables, connectivité avancée : l'ascenseur s'adapte aux défis du XXI^{ème} siècle et s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse.



Un formidable vivier d'emplois durables et non délocalisables

Ce secteur offre des opportunités de carrière variées et passionnantes, allant de la conception à l'installation, en passant par la maintenance et la modernisation. Les professionnels de l'ascenseur sont convaincus que l'attractivité des métiers et la formation des talents sont des enjeux cruciaux pour l'avenir.

Engagée à faire de cet équipement un allié précieux pour toutes les générations, actuelles et futures, la Fédération des Ascenseurs partage dans son tout nouveau Manifeste, ses solutions et ses 10 propositions inédites, pour faire de l'ascenseur un architecte du lien social, le gardien de l'accessibilité, un acteur de la transition écologique, un moteur de l'innovation et du développement économique.

Le Manifeste, disponible sur le site de la Fédération www.ascenseurs.fr, se décline en 3 volets : la rénovation des ascenseurs, pilier de l'accessibilité et de la mobilité universelle ; la rénovation des ascenseurs, pilier de l'efficacité et de la durabilité ; une filière d'avenir au service d'une société plus durable.

INITIATIVE CITOYENNE L'AFNUM, solidaire de l'initiative #LaptopsforUkraine



En janvier 2023, l'AFNUM prenait un rôle central dans l'initiative européenne **#LaptopsforUkraine** en devenant le hub France de l'opération, en partenariat avec Digitaleurope, la Commission européenne et le Ministère ukrainien de la transformation numérique. L'objectif : collecter des équipements numériques pour soutenir l'éducation, la santé et les services publics en Ukraine, fortement affectés par la guerre.

Grâce à la mobilisation d'entreprises françaises et internationales, dont certaines sont membres de l'AFNUM, de particuliers et au soutien de la Métropole et de la Ville

de Bordeaux, un grand nombre d'ordinateurs portables, de tablettes et d'autres appareils électroniques ont été collectés. Ces équipements sont essentiels pour le maintien en activité d'infrastructures critiques comme les écoles, les hôpitaux et les institutions publiques et pour permettre aux populations locales de continuer à travailler, étudier et se soigner, dans ce contexte de crise. L'AFNUM se réjouit de cette réussite collective qui témoigne du rôle crucial que peut jouer l'industrie numérique en période de conflit. Cette initiative montre qu'en alliant technologie et solidarité, il est possible de renforcer la résilience des populations en difficulté.

LIVRE BLANC Flexibilité énergétique & Data Centers



Conséquence logique de l'explosion des usages du numérique, le parc de data centers est en forte croissance et ce secteur est devenu une industrie électro-intensive. Heureusement, le data center dispose de nombreux leviers technologiques susceptibles de créer de la flexibilité énergétique.

Dans son livre blanc « *Contribution des data centers français à la flexibilité du système électrique* », le GIMELEC détaille les solutions technologiques existantes pour développer ces flexibilités et les défis réglementaires, économiques et contractuels à relever pour transformer les data centers en levier de flexibilité au bénéfice des opérateurs, de leurs clients comme des gestionnaires de réseaux.

A télécharger dès le 7 novembre sur www.gimelec.fr

BÂTIMENTS Lancement du « Flex ready »



Le 16 octobre, le GIMELEC a lancé le Baromètre des flexibilités de consommation d'électricité, avec RTE le gestionnaire du réseau de transport, Enedis, IGNES et ThinkSmartGrids.

Ce baromètre assurera le suivi de la stratégie nationale de passage à l'échelle de la flexibilité dans les bâtiments. Une stratégie qui passe en particulier par le déploiement massif du BACS Flex ready qui offre aux gestionnaires la possibilité, à réception d'un signal, de moduler ou décaler de manière automatique certains de ses usages énergétiques pour tirer profit d'incitations tarifaires.

Les BACS *Flex ready* sont essentiels à la transition énergétique des bâtiments, puisqu'il ne peut y avoir de bâtiment vertueux sans équipements vertueux.

DEVOIR DE VIGILANCE

Nouveau cadre réglementaire pour les entreprises



Le Parlement européen a adopté, le 24 avril, la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises (CS3D) visant à renforcer leur responsabilité en matière de droits humains et environnementaux. Entrée en vigueur le 25 juillet, cette directive européenne se substitue à la loi nationale de 2017 sur le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre.

Atténuer les impacts négatifs sur les droits humains et l'environnement

Elle impose deux obligations principales, parmi lesquelles le contrôle des partenaires commerciaux et la mise en place d'un plan de transition climatique. En premier lieu, les entreprises devront s'assurer que leurs partenaires en amont (production, extraction, transport) et en aval de la chaîne de valeur (distribution, stockage) ne portent pas atteinte aux droits humains et à l'environnement. Les grandes entreprises devront également soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) de leur chaîne de valeur dans l'application de ces principes. Par ailleurs, les organisations devront élaborer et publier un plan de transition climatique visant à atténuer le changement climatique, en phase avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Transposition et application progressive à partir de 2027

Les États membres ont jusqu'au **26 juillet 2026** pour intégrer la directive dans leur droit national, avec une application progressive en fonction de la taille et du chiffre d'affaires (CA) des entreprises :

26 juillet 2027 : les sociétés de l'Union européenne (UE) et non européennes employant plus de 5 000 personnes avec 1,5 milliard d'euros de CA ;

26 juillet 2028 : les sociétés de l'UE et non européennes employant plus de 3 000 personnes avec 900 millions d'euros de CA ;

26 juillet 2029 : les entreprises employant plus de 1 000 personnes avec 450 millions d'euros de CA.

Lignes directrices et réexamen

La Commission européenne publiera des lignes directrices d'ici 2027 pour aider les entreprises à mettre en œuvre ces nouvelles exigences. Ces recommandations incluront les meilleures pratiques, l'évaluation des risques et des conseils pour la planification de la transition climatique.

Un premier réexamen de la directive est prévu avant le 26 juillet 2030, pour évaluer son impact sur les PME et ajuster son champ d'application si nécessaire.

Par ailleurs, la Commission européenne a publié fin juillet 2024, une [Foire aux Questions](#) en anglais pour aider les entreprises à appréhender cette directive.

La FIEEC vous invite à un webinaire de décryptage et d'analyse (réservé adhérents). Pour vous inscrire, envoyez un mail à communication@fieec.fr en indiquant le syndicat auquel vous adhérez.

FIEEC
FÉDÉRATION DES INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES,
ÉLECTRONIQUES ET DE COMMUNICATION

WEBINAIRE

**Mercredi 13 novembre 2024
de 10 h à 12 h**

Devoir de vigilance
De la loi française à la directive européenne, quels impacts pour votre entreprise ?

ÉVÉNEMENT 100% DIGITAL

ÉVALUATION DE LA LOI AGECE L'économie circulaire : bien plus que la REP



Le 29 mai, la commission développement durable de l'Assemblée nationale a publié un rapport sur l'impact de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), porté par les députés Véronique Riotton et Stéphane Delautrette. Quelques semaines plus tard, un autre rapport commandé par le Premier ministre, concernant la performance et la gouvernance des filières de responsabilité Élargie des Producteurs (REP), a vu le jour. Ces deux documents ont fait l'objet d'une mobilisation forte de la FIEEC, qui a activement contribué aux travaux et communiqué auprès des décideurs publics pour faire valoir la vision de l'industrie électrotechnologique.

Une évaluation stratégique pour l'avenir

Ces deux rapports sont d'une grande importance pour éclairer les parties prenantes concernées et les décideurs publics sur la pertinence et la performance des politiques publiques environnementales menées ces dernières années. Grâce à de nombreuses auditions réalisées par la FIEEC, avec le soutien de ses syndicats adhérents et en concertation avec l'ensemble du secteur industriel, plusieurs de nos messages ont été pris en compte par ces deux missions !

Ne pas réduire l'économie circulaire à la REP

L'un des principaux messages défendus par la FIEEC est de rappeler que la stratégie économie circulaire du pays ne peut se limiter à la seule montée en puissance des filières REP. Ces rapports ont avant tout le mérite de poser des constats que nous partageons en grande partie, notamment sur la performance et l'organisation des filières et de faire un état des lieux chiffré. Si les conclusions des rapports sont loin d'être toutes partagées, ces derniers reconnaissent désormais les risques liés au recours systématique à la REP et le manque de prise en compte des conséquences économiques par les autorités.



Repenser la REP vers une approche plus équilibrée

Les difficultés à atteindre les objectifs des filières REP ne proviennent pas de la mauvaise volonté des acteurs économiques en charge de leur gouvernance, mais plutôt d'une utilisation excessive de cet outil comme seule réponse à de nombreux objectifs environnementaux fixés par les réglementations. Concentrer l'action publique sur la modification du cadre de gouvernance des REP, comme la création d'une autorité indépendante, ne suffira pas à assurer la transition vers une économie circulaire.

Pour la FIEEC, le véritable enjeu réside plutôt dans une utilisation des REP là où elles sont les plus pertinentes, en complémentarité de la mise en place de mécanismes incitatifs et d'outils complémentaires à la bonne atteinte des objectifs (fiscalité, pouvoir de police etc.) lorsque cela est possible, de préférence à un niveau européen. La FIEEC appelle donc à une réflexion plus large sur les politiques environnementales, afin de mieux articuler les outils de régulation avec les réalités économiques. Une approche plus équilibrée de l'économie circulaire est essentielle pour garantir la compétitivité des industries tout en assurant un développement durable.

DROIT À LA RÉPARATION

Une nouvelle directive européenne allonge la durée de vie des produits



Adoptée par le Parlement européen le 23 avril et publiée au Journal Officiel de l'Union européenne le 13 juin, la directive sur le « droit à la réparation » impose de nouvelles obligations aux fabricants pour encourager les consommateurs à réparer plutôt que remplacer leurs produits. Avec l'entrée en vigueur de cette directive le 30 juillet, les États membres de l'Union européenne (UE) ont désormais 24 mois pour transposer ces mesures dans leur législation nationale.

Ce texte couvre un large éventail de produits déjà soumis à des exigences de réparabilité par la législation de l'UE, tels que les machines à laver, aspirateurs, lave-vaisselle, téléphones portables et tablettes. Cette liste pourra être étendue progressivement via le règlement éco-conception, qui fixe des normes de réparabilité pour de nouveaux produits.

Donner la liberté de choix aux consommateurs

Un des points clés de la directive concerne le choix offert aux consommateurs : durant la période de garantie légale de 2 ans, ils pourront décider de faire réparer un produit défectueux ou de le remplacer, comme le prévoit déjà la directive "Vente de biens". Si la réparation est choisie, elle devra être moins coûteuse que le remplacement. En outre, la garantie légale sera prolongée d'un an à partir du moment où le produit est réparé, contre seulement six mois actuellement en France, avec une possibilité pour les États membres d'étendre cette durée. Au-delà de la garantie légale, la directive prévoit un accès plus facile et économique à la réparation des produits pendant 5 à 10 ans, dès lors que ceux-ci sont techniquement réparables. Les consommateurs pourront également emprunter un produit le temps de la réparation ou opter pour un produit reconditionné.

Redynamiser le marché de la réparation

Pour soutenir le marché de la réparation, les fabricants auront l'obligation de fournir des informations sur les pièces détachées facilement accessibles sur leur site



internet et de les vendre à un prix raisonnable, sans créer de barrières contractuelles, matérielles ou logicielles à la réparation.

Informers sur les conditions et les services de réparation

Afin de simplifier le processus pour les consommateurs, un formulaire européen d'information devra être fourni gratuitement, donnant une estimation des coûts de réparation, bien qu'un diagnostic payant puisse être requis. La directive prévoit également la création d'une plateforme en ligne européenne référençant les services de réparation, les vendeurs de produits reconditionnés et les acheteurs d'articles défectueux, facilitant ainsi l'accès à des options de réparation au niveau national et au-delà des frontières européennes.

Avec ces nouvelles mesures, l'UE souhaite instaurer une culture de la réparation, réduisant le gaspillage et favorisant l'allongement du cycle de vie des produits.

ÉCOCONCEPTION

Comment anticiper ces nouvelles obligations et opportunités ?



Entré en vigueur le 18 juillet 2024, le règlement ESPR¹ (Ecodesign for Sustainable Products Regulation) permettra aux produits, grâce à leur conception, de jouer un rôle pivot dans la transition écologique et l'économie circulaire. Ainsi, le règlement ESPR¹ clarifie et accentue la transparence autour des notions d'économie circulaire parfois complexes à appréhender. Il crée des exigences harmonisées sur l'éco-conception des produits au sein de l'Union européenne (UE), sur un périmètre très étendu allant des produits finis aux matériaux et produits intermédiaires, afin d'améliorer l'économie et de limiter les conséquences néfastes pour l'environnement.

Améliorer la circularité des produits

Le règlement ESPR a été élaboré dans la continuité de la Directive cadre 2009/125/EC relative aux produits liés à l'énergie. Il abroge cette directive et va au-delà de l'efficacité énergétique, en fixant un cadre pour de nouvelles exigences d'écoconception visant à stimuler la circularité. Parmi ces exigences figurent notamment la durabilité, la fiabilité, la possibilité d'amélioration et la réparabilité des produits ; la limitation des substances chimiques empêchant la réutilisation et le recyclage des matériaux ; la teneur en matériaux recyclés ; la prise en compte des empreintes carbone et environnementale ; ainsi que la disponibilité des informations disponibles sur le produit et l'introduction du Passeport Numérique de Produit (DPP).



« Les experts de la profession, déjà engagés dans la production de normes produits, représentent un atout pour répondre aux futures conformités des actes délégués. Les membres du GIMELEC sont investis, et il est essentiel de renforcer les équipes et les compétences en matière environnementale pour les industriels afin de répondre aux attentes réglementaires et aux besoins du marché en outils pour guider les achats durables. »

Hakima GHERSBRAHAM,
directrice Adjointe Économie Circulaire - Environnement du GIMELEC.

Assurer une mise en œuvre opérationnelle

Ce règlement s'applique directement, sans besoin de transposition, par les États membres. Toutefois, un grand nombre de ces exigences nécessite des actes délégués de la Commission européenne pour leur mise en œuvre opérationnelle. De plus, des actes complémentaires seront requis, incluant un plan d'action pour les produits prioritaires, et seuls les produits conformes aux exigences de durabilité et d'éco-conception pourront être commercialisés dans l'UE.

Le premier acte délégué ne pourra entrer en vigueur avant le 19 juillet 2025, et sa date d'application sera fixée au moins 18 mois après, sauf exceptions justifiées ou en cas de modification ou abrogation partielle d'actes délégués. La normalisation, secteur familier aux industriels, sera également un outil clé pour répondre aux exigences. La Commission Européenne souhaite s'appuyer sur les normes existantes pour fournir des lignes directrices visant à assurer la conformité dans le cadre du règlement ESPR.

Ce texte, qui représente un véritable enjeu pour nos industries (élargissement du champ d'application, prise en compte systématique de tous les aspects produits, nouvelles exigences en matière d'information et de performance etc.) fait l'objet d'une note détaillée de la FIEEC.

1. Règlement (UE) 2024/1781 du parlement européen et du conseil du 13 juin 2024 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception pour des produits durables, modifiant la directive (UE) 2020/1828 et le règlement (UE) 2023/1542 et abrogeant la directive 2009/125/CE.

CLUB RH FIEEC CPF : un atout stratégique pour l'entreprise



Le 23 septembre, le Club RH de la FIEEC a organisé un webinaire consacré à un sujet majeur pour les services des ressources humaines (RH) : le compte personnel de formation (CPF). Bien que ce dispositif existe depuis quelques années, il a fait l'objet de diverses réformes et soulève encore quelques questionnements. Pourtant, une bonne compréhension de son fonctionnement est un élément majeur pour les entreprises.

Un outil au service de l'attractivité de l'entreprise.

Encourager l'utilisation du CPF permet de renforcer l'attractivité de l'entreprise. En investissant dans le développement des compétences, les entreprises peuvent motiver et fidéliser leurs collaborateurs tout en attirant de nouveaux talents.

Aligner les formations sur les objectifs stratégiques.

En identifiant les compétences clés à développer et en orientant les salariés vers des formations adaptées via leur CPF, les RH contribuent directement à la montée en compétences globale de l'entreprise et à sa performance. Ce dispositif permet également d'alléger significativement les coûts de formation pour l'organisation.

Renforcer la motivation et l'engagement des salariés.

En aidant les salariés à utiliser leur CPF, les RH montrent qu'ils valorisent leur développement personnel et professionnel. Cela renforce l'engagement des équipes, qui se sentent soutenues dans leur parcours professionnel.

STAGES DE SECONDE Le SERCE et ses adhérents mobilisés



Alors que pour la première fois l'ensemble des élèves de seconde générale et technologique avaient à réaliser un stage de 2 semaines en milieu professionnel, les adhérents du SERCE se sont mobilisés et ont accueilli plus de 1 000 stagiaires.

L'occasion pour les entreprises de susciter la curiosité et l'intérêt des jeunes pour des métiers au cœur des évolutions liées au changement climatique et à la transition énergétique. Électrification et digitalisation des usages, décarbonation et optimisation énergétique des bâtiments et des process industriels, solutions d'écomobilité, ville intelligente, énergies renouvelables... Autant de thématiques auxquelles ces jeunes ont pu se familiariser pour mieux comprendre le rôle de la profession, les perspectives qu'elle offre en termes de débouchés à travers toute une palette de métiers.

L'occasion également de constater la dimension humaine de ces métiers, trop souvent réduits à leur technicité, où les femmes sont les bienvenues ! De son côté, le SERCE a communiqué auprès de ses adhérents afin qu'ils proposent des offres de stages sur les plateformes dédiées aux élèves et a accueilli un stagiaire durant ces 2 semaines.

En s'impliquant dans la démarche, le SERCE espère contribuer à attirer davantage de jeunes vers ces entreprises dynamiques, innovantes et implantées sur tout le territoire hexagonal, ainsi qu'à l'international. Rendez-vous en juin 2025 pour la deuxième édition !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du serce.fr

EN CAMPAGNE La FFIE fait sa rentrée !



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS

La rentrée des classes est un moment important pour de nombreux jeunes, et particulièrement ceux qui sont confrontés à un choix d'orientation. Consciente de cet enjeu, la FFIE lance une campagne ambitieuse dédiée aux jeunes en quête d'inspiration pour leur future carrière. Cette initiative s'organise autour de plusieurs actions stratégiques.

Tout d'abord, la diffusion d'un communiqué de presse aux médias spécialisés ainsi qu'aux plateformes destinées aux jeunes. Pour renforcer l'engagement sur les réseaux sociaux, un hashtag fédérateur #AvenirPrometteur a par ailleurs été créé. La FFIE a également conçu un livret métiers dans les domaines de l'installation électrique, la transition

énergétique, les réseaux de communication, la cybersécurité ou encore la maintenance, et répertoriant les formations pour y parvenir. Enfin, un kit de communication a été spécialement élaboré pour renforcer la visibilité de cette campagne. Composé d'une affiche, du livret métiers et de flyers, ce matériel sera distribué lors de forums emplois, de salons étudiants ainsi que de journées portes ouvertes dans les collèges et lycées.

L'électricité est partout dans notre quotidien, et continuera d'être omniprésente dans un futur tout électrique. En choisissant ces métiers, les jeunes s'ouvrent incontestablement les portes d'un avenir prometteur !

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES Les ressources humaines, facteur limitant de la réussite industrielle



Sous l'impulsion des objectifs annoncés de réductions des émissions de CO² et des plans d'investissement massifs des opérateurs de réseaux, la montée en cadence de l'activité industrielle en lien avec les réseaux électriques ne faiblit pas. Réalisée au cours de l'été 2024, la dernière étude prospective « Emploi Compétences »¹ fait état de près de 43 000 recrutements nécessaires sur la période 2025-2030 pour les métiers cœurs des acteurs de la filière (opérateurs de réseaux, mais aussi équipementiers et

installateurs). Cela représente une accélération de plus de 6 % par an du rythme de recrutement, un défi de taille pour les entreprises. Par ailleurs, l'augmentation de ces besoins se concentre principalement chez les entreprises prestataires des gestionnaires de réseaux RTE et Enedis, signe de l'importance grandissante de l'industrie de fabricant et installateur dans la transformation du système électrique français.

2^e rentrée scolaire pour les Écoles des réseaux pour la transition Énergétique

En mars 2023, les organisations professionnelles (FNTP, GIMELEC, SERCE, SNER, SYCABEL), aux côtés d'Enedis et RTE, ont inauguré les Écoles des réseaux pour la transition énergétique. Ce projet d'envergure nationale implique aujourd'hui près de 100 lycées professionnels. Ces derniers accueillent des élèves du

niveau Bac Pro Mélec dans des classes spécialisées en réseaux électriques avec le soutien de l'industrie locale (stages, mentorat, dons de matériel, etc.). L'initiative s'étend à présent au niveau BTS Électrotechnique, plusieurs établissements ayant déjà exprimé leur intérêt.

¹ « Besoins en emplois et compétences de la filière des réseaux électriques », diagnostic de formation réalisé par le cabinet PwC, 30 juillet 2024.

CAMPAGNE DIGITALE Ça tourne !



Dans un contexte où l'attractivité des métiers de la communication visuelle est essentielle pour soutenir la croissance du secteur (enseigne, sérigraphie, impression numérique, signalétique, digital média, etc.) FESPA France lance une nouvelle initiative pour attirer les talents. L'association invite ses adhérents à réaliser des vidéos mettant en scène leurs collaborateurs et apprentis pour dévoiler leur quotidien.

Une initiative centrée sur l'humain

Cette campagne vidéo repose sur un principe simple mais efficace : donner la parole aux professionnels du terrain – techniciens, médiapplicateurs ou encore de responsables de projet – pour partager leur expérience métier. Ce format permet de créer une connexion avec les jeunes en quête d'orientation et les personnes souhaitant se diriger vers des métiers créatifs et techniques.

Une stratégie de visibilité maximale

Pour maximiser leur impact, ces vidéos seront largement diffusées sur les réseaux sociaux de FESPA France, et disponibles sur le site internet de l'association. Cette stratégie permet d'atteindre non seulement les professionnels en quête de nouveaux talents, mais aussi les

jeunes curieux d'en apprendre davantage sur ces métiers.

Un enjeu de fidélisation et de recrutement

Au travers de cette campagne, c'est bien de l'attractivité des métiers de la communication visuelle dont il est question. En effet, le secteur évolue grâce aux innovations technologiques et à la personnalisation croissante des offres. FESPA France souhaite ainsi montrer que ces métiers, alliant créativité et savoir-faire technique, offrent de réelles perspectives d'évolution.

En participant à cette initiative, les entreprises mettent également en valeur leur propre savoir-faire et se positionnent comme des employeurs attractifs dans un marché concurrentiel. Quant aux jeunes talents, ils découvriront à travers ces témoignages des exemples inspirants qui reflètent la diversité des métiers et parcours qui les attendent dans un secteur en constante mutation.

Restez connectés pour découvrir prochainement ces vidéos !

Rendez-vous sur le site internet de FESPA France : <https://fespa-france.fr/formations/>



COMPÉTITIVITÉ EUROPÉENNE

Le rapport de Mario Draghi tire la sonnette d'alarme



En septembre, l'ancien président de la Banque Centrale Européenne, Mario Draghi, a publié un rapport clé commandé par la Commission européenne. Ce dernier vise à redéfinir la compétitivité économique de l'Union européenne (UE) face aux défis mondiaux actuels, qu'il s'agisse de l'innovation technologique, de la transition énergétique ou encore des dépendances géopolitiques.

Face à une concurrence internationale de plus en plus rude, le rapport identifie trois axes majeurs pour relancer une « croissance durable » au sein de l'UE : combler le retard en matière d'innovation, avec les Etats-Unis et la Chine, en particulier dans les technologies de pointe ; construire un plan commun alliant décarbonation de l'économie et compétitivité ; renforcer la sécurité européenne et réduire les dépendances stratégiques.

L'innovation, condition *sine qua non* de croissance européenne

Le rapport Draghi met en lumière un obstacle majeur à l'innovation : la difficulté de transformer les avancées technologiques en produits commercialisables. Les entreprises innovantes qui souhaitent se développer en Europe sont souvent freinées par la multitude de réglementations. Le rapport recommande notamment de « libérer notre potentiel d'innovation » en investissant dans la formation et le développement des compétences.

Concilier développement économique et transition écologique

Les objectifs ambitieux de transition écologique fixés par l'UE représentent une réelle opportunité de



croissance, en particulier pour l'industrie européenne qui est leader dans le secteur des clean tech. Cependant, l'Europe doit impérativement concilier décarbonation et compétitivité, et coordonner les politiques publiques en ce sens. Sans cette synergie, les objectifs écologiques risquent de devenir un frein au développement économique.

La résilience au cœur de la compétitivité

L'UE, fortement dépendante de fournisseurs extérieurs pour les matières premières critiques, subit de plein fouet les crises géopolitiques. Aussi, le rapport Draghi préconise, entre autres, de créer des partenariats industriels pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement des technologies critiques.

Ce rapport sur la compétitivité de l'UE se présente comme une feuille de route stratégique. La CE pourrait s'en inspirer pour définir sa future politique économique et orienter ses prochaines initiatives à l'image du *Clean Industrial Deal*.¹

¹ Projet annoncé par la Présidente Ursula Von der Leyen lors de sa déclaration en séance plénière du Parlement européen.

MATIÈRES 1^{ÈRES} CRITIQUES

Des pressions extérieures et un nouveau cadre européen



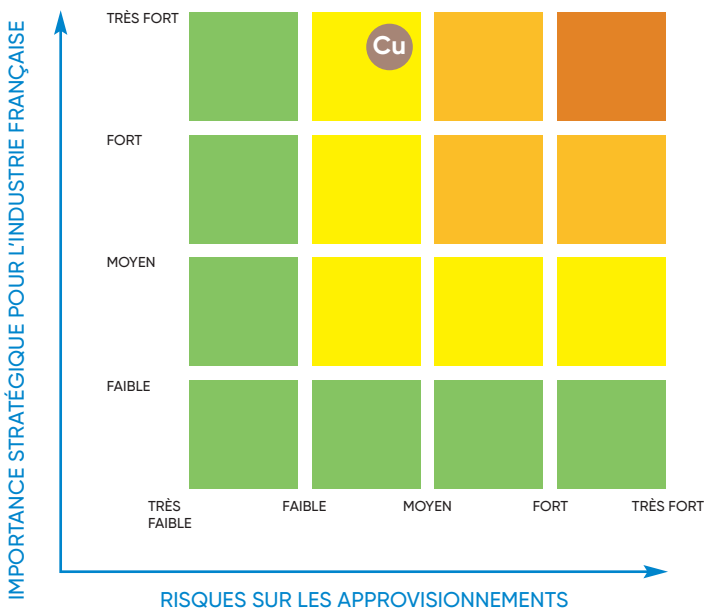
Restrictions chinoises, entrée en vigueur du « Critical Raw Materials Act » (CRMA)... L'accès aux matières 1^{ères} est un enjeu majeur pour la compétitivité de nos industries.

Du côté des échanges commerciaux, la Chine poursuit sa politique de restriction des exportations de certaines matières 1^{ères} qu'elles destinent à son industrie. Après les terres rares, le gallium, le germanium et le graphite en 2023, de nouvelles restrictions à l'exportation concernent désormais l'antimoine. Elles portent non seulement sur les matières 1^{ères} extraites de son sol, mais aussi sur leurs dérivés produits en Chine à partir de matières 1^{ères} extraites ailleurs. Cela se traduit par un contrôle des volumes exportés et de nouvelles exigences en matière de licence d'exportation.

Au niveau européen, le CRMA, entré en vigueur le 23 mai, fixe un cadre pour garantir un approvisionnement sûr et durable en matières 1^{ères} critiques.

Le CRMA ambitionne de réduire les dépendances stratégiques en diversifiant les sources d'approvisionnement par des accords commerciaux et des partenariats stratégiques, en favorisant les approvisionnements européens et l'utilisation de matériaux recyclés. Il s'agit de répondre à des objectifs ambitieux d'ici à 2030 : au moins 10% de matériaux provenant de l'extraction européenne, 40 % transformés dans l'Union européenne (UE), 25 % issus de matériaux recyclés, et un maximum de 65% d'importations provenant d'un seul pays hors UE.

Les grandes entreprises¹ doivent réaliser, au moins tous les 3 ans, une évaluation des risques de leur chaîne d'approvisionnement. Cela comprend la cartographie des lieux d'extraction, la transformation ou le recyclage des matières 1^{ères} utilisées, l'analyse des facteurs influençant leurs approvisionnements, et l'évaluation de leurs vulnérabilités aux ruptures d'approvisionnement.



CRITICITÉ DU CUIVRE

Les entreprises électriques et électroniques sont particulièrement concernées par la liste de 34 matières 1^{ères} critiques, parmi lesquelles 17 sont jugées stratégiques : Cuivre, Aluminium, Gallium, Germanium, Néodyme, Etain, Argent, Cobalt, Lithium, Graphite, Indium, Silicium...

Source : fiche de synthèse sur la criticité des métaux – Le cuivre – Janvier 2018

¹ Entreprise de plus de 500 salariés, et ayant réalisé un chiffre d'affaires net supérieur à 150 millions d'euros au niveau mondial, fabricant des produits tels que batteries, équipements de transmission et stockage de données, pompes à chaleur, puces avancées...

Si elles identifient des vulnérabilités importantes, elles doivent chercher à les atténuer, notamment en diversifiant leurs chaînes d'approvisionnement ou en substituant certaines matières premières. L'État peut également exiger qu'elles présentent un rapport contenant les résultats de leur stress-test. Ces objectifs et ces obligations vont bouleverser la gestion des chaînes de valeurs des entreprises, alors que les besoins en matières premières se développent avec l'électrification.

La FIEEC s'est saisie du sujet dès que le CRMA a été

esquissé et que la délégation Interministérielle aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques (DIAMMS) a été créée. Elle est aussi partenaire de l'Observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles (OFREMI) qui réalise une veille stratégique, économique et technique des chaînes d'approvisionnement de l'industrie.

Pour en savoir plus, participez au webinaire du 4 décembre (voir en page 9) et consultez la note de la FIEEC, en adressant un mail à communication@fieec.fr

COMMERCE INTERNATIONAL

La douane vous aide à exporter



Le 27 septembre, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) a organisé le Forum Douanes PME en collaboration avec la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI). Cet événement visait à accompagner les petites et moyennes entreprises dans leurs démarches d'exportation en leur fournissant une meilleure compréhension des processus douaniers. Parmi les intervenants, Pascal Perrochon, directeur des affaires internationales de la FIEEC, a partagé son expertise sur les exigences des différentes autorités douanières à travers le monde, en mettant particulièrement l'accent sur les spécificités du marché chinois. Il a souligné la transition d'une "douane économique" vers une "douane stratégique", illustrant son propos par l'utilité des suspensions et contingents tarifaires, qui sont des "atouts

majeurs" pour les entreprises. M. Perrochon a également souligné l'importance pour les opérateurs d'anticiper la gestion douanière, tout en notant que les équipes commerciales ne maîtrisent pas toujours les enjeux douaniers, qui influencent pourtant les coûts. Cela met en lumière la nécessité de formations spécifiques et l'importance de s'appuyer sur les réseaux des fédérations pour accéder à des informations essentielles.

Cette recommandation est d'autant plus pertinente que la réglementation douanière est en constante évolution, et que le rôle de la Douane s'étend désormais au contrôle de réglementations non douanières, telles que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), l'interdiction du travail forcé ou la lutte contre la déforestation.

LES WEBINAIRES DU CLUB #INNOVTECH

📺 ROUTE DE RECHARGE



Les acteurs de la mobilité planchent depuis plusieurs années sur les technologies qui permettront bientôt aux véhicules électriques de se recharger tout en roulant. L'ambition est évidente : répondre aux exigences de décarbonation des transports, en s'affranchissant totalement des combustibles fossiles.

Dans le cadre de nos webinaires dédiés à l'innovation technologique et à la prospective, nos experts se sont penchés sur les atouts de cette « route électrique » : quels types d'infrastructures pourraient équiper à l'avenir certains axes routiers : induction, conduction aérienne par caténaires, conduction au sol par rails électriques ? En 2024, quelles technologies tirent leur épingle du jeu et quelles pourraient être les perspectives pour les acteurs de la filière des électrotechnologies ?

Ce nouveau rendez-vous en ligne a rassemblé les adhérents de la FIEEC autour de Bernard Jacob, professeur, ingénieur général honoraire à l'université Gustave Eiffel et Pierre Delaigue, directeur de projets de mobilité connectée, autonome, électrique de Leonard, la plate-forme de prospective et d'innovation de Vinci.



📺 RÉCUPÉRATEURS D'ÉNERGIE

Au cours de ce webinar sur les technologies dédiées à la récupération d'énergie, un duo d'experts a fait le point plus spécifiquement sur celles liées aux vibrations mécaniques : nouveaux matériaux, solutions de stockage, solutions de charges électriques comme les super et hypercondensateurs, les capteurs de technologie « MEMS »...

Cette nouvelle masterclass dédiée au futur était conduite par Lionel Trojman, directeur de la recherche de l'ISEP (École d'ingénieur du numérique) et Pierre-François Louvigné, dirigeant de SilMach - DeepTech spécialisée dans les domaines de la micromécanique et de la micro-électromécanique - qui présentait le projet « Sircapass » : une solution innovante à base de microcapteurs fonctionnant sans batterie, visant à prévenir les risques de fissures, d'usures et d'effondrements des quelques 250.000 ponts que compte l'hexagone.

Les présentations des intervenants aux webinaires « Innovtech » de la FIEEC sont disponibles en ligne sur fieec.fr. Pour recevoir votre invitation aux prochaines sessions, envoyez un mail à communication@fieec.fr



LAURENT STÉVENIN Nouveau Président du SPAP



Lors de son Assemblée générale de juin, le Syndicat français des fabricants de Piles et Accumulateurs Portables (SPAP) a élu un nouveau Président en la personne de Laurent STEVENIN.

Travaillant depuis plus de 20 ans dans l'industrie de la pile au sein du groupe Energizer, Laurent Stévenin a exercé différentes fonctions marketing et commerciales sur des périmètres France, Europe et monde dans les réseaux B2C et B2B du groupe.

Il est, depuis 5 ans, directeur commercial du circuit B2B chez pour le groupe Energizer. Il avait auparavant exercé des fonctions de conseil, commerciales ou

marketing au sein des entreprises Stratorg, Kraft Mondelez et Thomson.

Pour Laurent Stévenin : « Être un acteur économique engagé, c'est réussir à réconcilier les aspects industriels, économiques, environnementaux et sociétaux, en répondant aux enjeux majeurs de la transition écologique et énergétique. Depuis de nombreuses années, notre industrie travaille à réduire son empreinte environnementale au travers de ses nombreuses innovations. Il est de notre rôle et de notre devoir de poursuivre nos efforts en cohérence et conformité avec les initiatives françaises et européennes. Le règlement européen sur les batteries adopté en 2023 est un texte structurant pour l'avenir que notre industrie va s'attacher à mettre en oeuvre dans les années à venir ».

Pour plus d'information : acwedrychowska@spap.fr

JEAN DE VAUXCLAIRS Nouveau Président du SERCE



Au cours de son Assemblée générale de juin, le Conseil d'administration du SERCE a élu Jean de Vauxclairs (CEME) et Jean-Pascal de Peretti, respectivement en tant que président et vice-président du syndicat des entreprises de la transition énergétique et numérique.

Le SERCE acte ainsi sa volonté de renforcer la présence des ETI dans les instances de gouvernance, et entend refléter davantage le positionnement de ses entreprises sur les marchés des bâtiments tertiaires et de l'industrie.

Celles-ci ne cessent en effet de progresser sur ces marchés qui représentent désormais plus de 60 % de leurs activités, soutenues par les enjeux de décarbonation, d'optimisation énergétique, de digitalisation des usages, auxquels répondent les solutions conçues et déployées par les entreprises.

Dans ce contexte de changements durables, le SERCE renforcera son action en 2024 en créant notamment 3 nouvelles commissions pour accompagner ses adhérents : Smart grids et Production d'énergies renouvelables ; Mobilité durable/Infrastructures de recharge de véhicules électriques ; Data, Cybersécurité et Intelligence artificielle.

NOVEMBRE
2024**Rencontre FIEEC-ZVEI**

◆ Obernai - Hager

Mardi 5 & mercredi 6 novembre



L'événement abordera l'évolution de la normalisation des électrotechnologies en Europe et à l'international, avec le projet des smart standards, la gratuité des normes harmonisées ou encore les enjeux d'une société "tout électrique et connectée".

Green Tech Forum

◆ Palais des Congrès - Paris

Mardi 5 & mercredi 6 novembre



En tant que membre du collectif Planet Tech'Care, l'AFNUM vous donne rendez-vous pour deux journées de conférences et de débats autour des grands enjeux du numérique responsable et de la durabilité de la tech.

**Programme des Jeunes Professionnels
des Électrotechnologies (PJPE)**

◆ Saint-Denis, siège de l'AFNOR

Jeudi 7 novembre



Ce programme initie les participants à la normalisation et à l'évaluation de la conformité aux niveaux national (AFNOR) et international (CENELEC, IEC), tout en facilitant le développement d'un réseau professionnel dans le secteur des électrotechnologies.

**Devoir de vigilance : De la loi française à la directive européenne "Quels impacts pour votre entreprise ?"**

◆ 100% Digital

Mercredi 13 novembre



Inscriptions en envoyant un mail à communication@fieec.fr

**Journée d'étude : le luminaire décoratif,
un savoir-faire d'excellence**

◆ Maison des Polytechniciens - Paris

Vendredi 15 novembre



Au programme : analyse des tendances, stratégies pour bâtir une marque solide, opportunités à l'international et informations clés pour rester conforme aux normes. L'occasion d'échanger avec des experts et d'explorer les perspectives d'un secteur en pleine évolution. Inscription : <https://forms.gle/cd6Rfarde2o5zwmXA>

Semaine de l'industrie

◆ Partout en France

Du lundi 18 au dimanche 24 novembre

Un coup de projecteur sur la richesse et la diversité du tissu industriel en France et l'opportunité pour les acteurs industriels de promouvoir leurs métiers et savoir-faire, et de recruter. www.semaine-industrie.gouv.fr

Colloque Avenir de la TNT

◆ Maison de la Chimie - Paris

Jeudi 28 novembre



En tant que partenaire du colloque, l'AFNUM vous donne rendez-vous pour une journée de réflexions autour des dernières innovations audiovisuelles et des grands défis à venir.

DÉCEMBRE
202428^{èmes} Trophées du SPDEI

◆ Paris - Automobile Club de France

Mardi 3 décembre



Matières premières stratégiques

Sécuriser les filières d'approvisionnement de nos industries

◆ 100% Digital

Mercredi 4 décembre

Inscriptions en envoyant un mail à communication@fieec.fr

Rencontre annuelle adhérents

◆ Espace Hamelin - Paris

Jeudi 5 décembre



Réservé aux adhérents d'IGNES, cet événement sera suivi d'un cocktail networking ouvert aux présidents, délégués généraux et adjoints, ainsi qu'aux secrétaires généraux des fédérations voisines.

Conférence de la SEE - Invité Etienne Klein

◆ Paris - Espace Hamelin

Lundi 9 décembre

Informations <https://see.asso.fr/>JANVIER
2025

Vœux de la FIEEC

◆ Paris - Espace Hamelin

Jeudi 9 janvier

FÉVRIER
2025Journée de l'efficacité énergétique
et environnementale du bâtiment

◆ Paris - Carrousel du Louvre

Mardi 3 février



Les acteurs clés du bâtiment ont rendez-vous pour des conférences, rencontres B2B, expositions, ateliers, structurés autour d'un triptyque : sobriété, efficacité énergétique, décarbonation.

ÉDITION
TECHNIQUE

La fédération publie régulièrement des informations techniques destinées à ses adhérents, afin de les tenir informés des évolutions et des bonnes pratiques dans leur secteur. Elle propose également des parutions spécifiques, adaptées aux besoins de chaque métier ou domaine d'activité.

Ces publications sont conçues pour offrir un soutien concret et des solutions pratiques aux professionnels. Les membres de la FIEEC bénéficient d'un accès exclusif à ces ressources. La fédération s'engage ainsi à accompagner ses adhérents dans leur développement et leur réussite.



Vous êtes adhérent de l'un de nos syndicats : pour recevoir nos informations techniques et analyses envoyez un mail à communication@fieec.fr

Des réponses techniques
rapides et fiables
à portée de «clic»...

LA FIEEC EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER

Posez vos questions sur l'ensemble des domaines d'expertise de la fédération : les équipes de la FIEEC s'engagent à vous répondre sous 48h.

Effectuez votre démarche avec
le formulaire en ligne



www.fieec.com

Analyse des
problématiques et
réponses adaptées



Un réseau d'experts
partenaires à tarifs
négociés



Facilité
d'usage



Confidentialité



FIEEC info
services



Espace Hamelin

Centre d'affaires & services

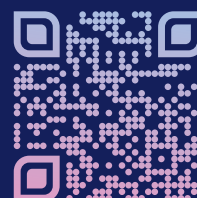
ESPACE HAMELIN

17 RUE DE L'AMIRAL HAMELIN
MÉTRO BOISSIÈRE (L6) ET IÉNA (L9)

VOTRE CENTRE D'AFFAIRES ET DE CONFÉRENCES

À DEUX PAS DE L'ARC DE TRIOMPHE

Espaces clé en main avec wifi, équipements de visioconférence
et services additionnels



ÉVÉNEMENTS LOCATION DE SALLES ET DE SALONS / SÉMINAIRES / CONFÉRENCES/
RÉCEPTIONS / COCKTAILS / **AFFAIRES** DOMICILIATION D'ENTREPRISE / LOCATION
DE BUREAUX / RESTAURANT D'ENTREPRISE INTÉGRÉ / PARKINGS SECURISÉS

AUDITORIUM jusqu'à 200 personnes / SALONS DE RÉCEPTION & COCKTAILS jusqu'à 150 personnes
20 SALLES DE RÉUNION / SALONS DE RESTAURATION PRIVATIFS de 2 à 90 couverts

Contact : reservations@espace-hamelin.fr - Tél : 06 28 83 56 60 - espace-hamelin.fr